

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2500>



Collège d'Echenon (ZEP, 21) : motion du CA contre la suppression d'une classe et de 35 h DHG.



Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -
Publication date: jeudi 27 mars 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Collège Les Hautes Pailles

21 170 Echenon

Conseil d'administration du 27 mars 2008

Les élus représentants des professeurs et des parents d'élèves demandent conjointement le vote de la motion suivante :

Alors que les effectifs pour la rentrée 2008/2009 sont en augmentation de 14 élèves, **la dotation horaire globale attribuée au collège a diminué de 35 heures avec la suppression d'une classe.**

Dans un secteur avec un nombre important d'élèves en difficulté, une telle réduction ne permettra pas aux enseignants d'accompagner chaque élève selon ses besoins, aggravant ainsi les difficultés et les inégalités.

Nous demandons à ce que la DHG soit révisée pour assurer un maintien des moyens proportionnels au nombre d'élèves.

PS:

Le collège d'Echenon, près de Saint-Jean-de-Losne en Côte-d'Or, est situé en zone d'éducation prioritaire (ZEP).